



*Investir
dans
les gens*

ÉTATS
**FINANCIERS
CONSOLIDÉS**

DU CONSEIL DE DIRECTION DE
L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015



Un don d'espoir pour la vie

États financiers consolidés
du
CONSEIL DE DIRECTION DE
L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

Exercice clos le 31 mars 2015

CONTENU	PAGE
Commentaire de la direction	i
Rapport des auditeurs indépendants	x
Bilan consolidé	1
État consolidé des résultats	2
État consolidé de l'évolution des soldes de fonds	3
État consolidé des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers consolidés	5 à 29

Commentaire de la direction

Gouvernance

Le rapport de vérification annuel fait état de la structure de gouvernance globale de l'Armée du Salut.

Les comités suivants jouent des rôles de premier plan en ce qui a trait à la gestion financière et au contrôle interne, relativement à la présentation de l'information financière.

Conseil territorial des finances

Le Conseil territorial des finances est responsable de la surveillance de la gestion de toutes les ressources financières et immobilières de l'Armée du Salut au sein du territoire du Canada et des Bermudes. Le Conseil approuve les budgets de fonctionnement et d'immobilisations, supervise les audits internes et externes et fait des recommandations au Conseil de direction relativement à l'approbation des états financiers audités.

Membres	Fonction occupée le cas échéant	Date de nomination	N ^{br} de réunions auxquelles le membre peut assister en 2014/15	N ^{br} de présences aux réunions en 2014/15
Commissaire Brian Peddle Chef de territoire	Président	Du 1er juillet 2011 au 31 août 2014	9	8
Commissaire Susan McMillan Chef de territoire	Présidente	1er septembre 2014	13	11
Colonel Mark Tillsley Secrétaire en chef	Vice-président	1er juin 2013	22	19
M. R. Paul Goodyear Secrétaire des finances	Secrétaire	1er juillet 2001	22	20
Lieutenant-colonel Jamie Braund Secrétaire du personnel		1er juillet 2014	16	14
Lieutenant-colonel James Champ Secrétaire des communications		1er juillet 2013	22	18
M. David Dunstan Directeur principal - Planification et présentation de l'information financière		1er août 2012	22	16
Mme Mary Ellen Eberlin Secrétaire territoriale des services sociaux		1er septembre 2013	22	15
Lieutenant-colonel Lee Graves Secrétaire de l'administration des affaires		1er juillet 2013	22	20
Lieutenant-colonel Junior Hynes Secrétaire des programmes		1er juillet 2010	22	17
M. Graham Moore Directeur du développement organisationnel		1er septembre 2013	22	16
Lieutenante-colonelle Sandra Rice Secrétaire du personnel		Du 1er juillet 2009 au 30 juin 2014	6	4
Major Fred Waters Secrétaire des ministères de poste		1er septembre 2013	22	19

Comité consultatif des placements

Le Comité consultatif des placements est responsable de la présentation de recommandations au Conseil territorial des finances en ce qui concerne les politiques et les structures d'investissement de l'Armée du Salut. Le Comité examine les énoncés de la politique d'investissement et propose des recommandations en ce qui a trait aux révisions, le cas échéant; supervise le recrutement et la sélection de sociétés de gestion de placements et fait des recommandations relativement à leur embauche; surveille les rendements des portefeuilles de l'Armée du Salut et veille à ce qu'ils soient gérés de façon à garantir un rendement optimal à long terme qui répond aux besoins de l'Armée, conformément aux énoncés de la politique d'investissement.

Membres	Fonction occupée le cas échéant	Date de nomination	N ^{br} de réunions auxquelles le membre peut assister en 2014/15	N ^{br} de présences aux réunions en 2014/15
M. William Chinery , B.Math., FCIA, FSA Spécialiste indépendant en matière de placements *	Président	1 ^{er} janvier 2011	4	4
M. William J. Stafford , B.Comm., MBA, CFA Directeur des investissements, Armée du Salut	Secrétaire	1 ^{er} octobre 2001	4	4
M. Kevin Fahey , B.Comm., LL.B., CFA Directeur, Investissements - Colleges of Applied Arts & Technology Pension Plan *		1 ^{er} septembre 2010	4	4
M. Michael Gallimore , B.Comm., MBA, CFA Spécialiste indépendant en matière de placements *		5 juin 2013	4	4
M. R. Paul Goodyear , B. Comm., MBA, FCPA, FCMA Secrétaire des finances – Armée du Salut		1 ^{er} octobre 1998	4	4
Lieutenant-colonel Lee Graves , MBA Secrétaire de l'administration des affaires, Armée du Salut		1 ^{er} juillet 2014	4	2
M. Yannick Ménard , B.Sc., CFA, FCIA, FSA Directeur général – Fonds de retraite - BMO *		29 juillet 2013	4	4

* Membres bénévoles

Comité consultatif de l'audit interne

Le Comité consultatif de l'audit interne offre des conseils au Conseil territorial des finances sur la fonction et le programme de l'audit interne et l'évaluation des systèmes de contrôle interne de l'organisation.

Membres	Fonction occupée le cas échéant	Date de nomination	N ^{br} de réunions auxquelles le membre peut assister en 2014/15	N ^{br} de présences aux réunions en 2014/15
Major Wade Budgell Secrétaire en chef adjoint	Président	1 ^{er} juillet 2013	5	4
Lieutenant-colonel Lee Graves Secrétaire de l'administration des affaires	Vice-président	1 ^{er} juillet 2013	5	5
M^{me} Astra Williamson Directrice de l'audit interne	Secrétaire	1 ^{er} mai 2009	5	5
M. Bryan Campbell Conseiller juridique		1 ^{er} août 2011	5	4
M^{me} Mary Ellen Eberlin Secrétaire des services sociaux		1 ^{er} mai 2009	5	5
M. R. Paul Goodyear Secrétaire des finances		1 ^{er} mai 2009	5	3
M^{me} Carol McDougall Directrice de la gestion des risques		1 ^{er} mai 2009	5	5
Major Eddie Vincent Secrétaire du personnel officier		1 ^{er} mars 2014	5	5

Contrôles internes

L'Armée du Salut est dotée de mécanismes de contrôle interne efficaces afin de protéger ses actifs et d'assurer l'exactitude de la présentation de l'information financière.

Le Conseil territorial des finances est responsable de la surveillance globale des contrôles internes avec l'aide du Conseil consultatif de l'audit interne, relativement à la surveillance de la planification et de la fonction d'audit interne.

Outre les audits internes et externes, l'Armée du Salut est soumise à des audits triennaux effectués par son quartier général international, situé à Londres. Le rapport du dernier audit, effectué en 2014, qui couvrait la période du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2014, indiquait que l'Armée du Salut du Canada et des Bermudes est « dans une bonne position financière, attribuable en grande partie à la gestion rigoureuse et à l'utilisation prudente des apports continus de revenus instables... ». Selon les conclusions et les recommandations du rapport, il n'y avait aucun élément comportant des risques élevés, il y avait un élément à risques moyens (la reconstruction du fonds de fonctionnement, appauvri en raison de la comptabilisation des obligations découlant des prestations et des avantages complémentaires de retraite, tel que mentionné plus loin dans le présent document), ainsi que trois éléments à risques faibles. Un plan a été mis en œuvre afin de traiter l'élément à risques moyens. Ceux à risques faibles ont tous été réglés.

En outre, un code de déontologie www.armedusalut.ca/wp-content/uploads/2015/09/Code-de-déontologie-Juin-2014.pdf et une politique de dénonciation www.armedusalut.ca/politique-de-denonciation sont en place. Le code de déontologie établit les attentes en matière de comportement pour le personnel et les bénévoles, et la politique de dénonciation fournit un mécanisme pour la formulation de plaintes lorsque des manquements au code et à d'autres politiques clés sont observés. Au cours de l'exercice terminé au 31 mars 2015, aucune plainte n'a été reçue en ce qui a trait au non-respect de politiques par des personnes responsables de la surveillance de la présentation de l'information financière.

À propos des états financiers

Les états financiers consolidés font état de l'actif, du passif, des soldes de fonds, des revenus, des dépenses et des flux de trésorerie du Conseil de direction, et des entités qu'il administre. Ces états financiers ont été audités par KPMG LLP, qui a remis son rapport le 24 juin 2015.

Toutes les entités constituées séparément en société sont prises en compte dans ces états financiers consolidés, étant donné qu'elles répondent à la définition d'entités contrôlées pour les besoins de la présentation de l'information financière, conformément aux normes comptables canadiennes.

En plus de ces états financiers consolidés, un grand nombre des entités contrôlées, constituées en personne morale ou sans personnalité morale, produisent des états financiers distincts à l'intention des parties intéressées locales, notamment les organismes gouvernementaux, les donateurs, les membres, etc.

Points saillants de la situation financière durant l'exercice terminé le 31 mars 2015

De manière générale, les revenus ont augmenté de 0,3 % au cours de l'exercice terminé au 31 mars 2015. Le plus important changement, d'une année à l'autre, concerne les revenus de placement qui, même s'ils sont encore solides en termes absolus, ont diminué de 8,4 % par rapport à l'exercice précédent. Au cours de l'exercice, le taux de rendement du portefeuille du fonds de placement général était de 12,6 %, comparativement à 15,8 % l'année précédente, une situation largement attribuable à un rendement plus faible des marchés d'actions canadiens et mondiaux. À l'exclusion des investissements, les revenus ont augmenté de 1,9 %.

Les dépenses étaient plus élevées que l'an dernier dans une proportion de 3,2 %. Même si les coûts totaux des programmes et des services ont augmenté seulement de 2,0 %, largement à la suite de pressions inflationnistes, les dépenses des magasins d'occasions ont augmenté de 6,4 %, et les coûts de fonctionnement des quartiers généraux, de 4,7 %. La hausse des dépenses des magasins d'occasions a dépassé la croissance de 4,1 % des revenus, surtout en raison de l'augmentation du taux du salaire minimum. En ce qui concerne la hausse des dépenses de fonctionnement des quartiers généraux, 3,6 % découlent des coûts ponctuels associés au congrès national de l'Armée du Salut, qui s'est déroulé à Mississauga en 2014 (le dernier congrès avait eu lieu il y a plus de 30 ans), et au congrès international, tenu en juin 2015, à Londres, pour commémorer le 150^e anniversaire de la fondation de l'organisation.

Le fonds de fonctionnement, qui représente toutes les opérations générales des entités de l'Armée du Salut du Canada et des Bermudes, a connu une baisse de 22,8 millions de dollars, qui s'explique en grande partie par le recalcul actuariel des obligations de l'Armée du Salut relativement aux prestations et aux avantages complémentaires de retraite futurs. Le fonds de fonctionnement, qui accuse un déficit de 5,1 millions de dollars dans le bilan consolidé, comprend les fonds de financement des entités sous-jacentes, qui totalisent 110,7 millions de dollars, ainsi que le montant net non capitalisé de 115,8 millions de dollars, relativement aux prestations et aux avantages complémentaires de retraite. Étant donné qu'il s'agit d'obligations à long terme, l'Armée du Salut planifie de rétablir les fonds avec le temps.

Le montant des prêts et des hypothèques exigibles - 83,7 millions de dollars (long terme) et 32,8 millions (court terme) – a diminué de 8,8 millions de dollars comparativement à l'exercice précédent, en raison du remboursement du capital et du fait qu'aucune nouvelle modalité de financement n'a été mise en place au cours de l'exercice. La hausse relative aux prêts et aux hypothèques exigibles à court terme reflète le fait qu'un grand nombre de ces obligations arriveront à échéance au cours du présent exercice. On s'attend cependant à ce que ces prêts et hypothèques soient renouvelés, et, en conséquence, l'Armée du Salut ne prévoit pas de problème de flux de trésorerie.

Au 31 mars 2015, les actifs de l'Armée du Salut se chiffraient à 1,7 milliard de dollars, comparativement à 1,6 milliard de dollars à la clôture de l'exercice précédent. Cette hausse est due en grande partie aux augmentations de la valeur comptable des valeurs mobilières (108,6 millions de dollars), et est comptabilisée comme une augmentation dans le fonds à usage retiré, qui se chiffre à 105,5 millions de dollars.

Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont regroupées dans le fonds général d'investissement (le « Fonds »), dans lequel sont conservés en fiducie l'excédent des fonds de fonctionnement, des fonds de dotation et des fonds provenant de dons affectés à long terme de toutes les entités de l'Armée du Salut. Des intérêts calculés selon les taux du marché en vigueur pour des instruments financiers semblables sont versés aux entités. Les gains nets du Fonds permettent de compenser les coûts d'administration et de financer des programmes et des services.

Les allocations tirées du revenu de placement sont établies selon une politique sur les dépenses, basée sur des rendements moyens à long terme. Cette approche a l'avantage de procurer un niveau de financement plus stable et prévisible d'une année à une autre, ce qui permet d'atténuer l'effet des fluctuations des marchés financiers. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2015, le Fonds a rapporté 108,5 millions de dollars, a occasionné des dépenses de 4 millions de dollars et a versé 7,3 millions de dollars en intérêts dans les comptes des entités contrôlées. Le revenu net du Fonds se chiffrait à 97,2 millions de dollars. Conformément à la politique sur les dépenses, une somme de 16 millions de dollars a été allouée aux activités du quartier général territorial et des quartiers généraux divisionnaires, et le reste a été mis en réserve pour les années où les taux de rendement seront moins favorables.

L'administration du Fonds est confiée à des gestionnaires externes, conformément à l'énoncé des principes et des politiques d'investissement, qui établissent des critères de qualité, en plus d'interdire l'investissement dans des entreprises dont la principale activité consiste à produire, à distribuer ou à promouvoir des boissons alcoolisées, des produits du tabac, du matériel pornographique, du matériel de jeux de hasard ou d'armement, ainsi que dans des entreprises qui manifestement font peu de cas des problèmes environnementaux.

L'objectif du fonds d'investissement est de préserver la valeur des actifs réels (rajustée en fonction de l'inflation), et un taux de rendement annuel brut de 3,5 % à 4 %, avant l'incidence des retraits, sur une période de quatre ans.

Au cours de la période de quatre ans terminée au 31 mars 2015, le taux de rendement annuel du Fonds était de 9,8 %. Lorsqu'on déduit le taux d'inflation moyen de 1,5 % selon l'indice des prix à la consommation, on arrive à un taux réel de rendement de 8,3 %, bien au-delà de l'objectif d'investissement.

Rémunération du personnel

Le régime salarial des officiers d'active de l'Armée du Salut comprend l'hébergement, l'ameublement, les services publics, un véhicule loué ou une allocation pour véhicule, ainsi qu'une allocation en espèces calculée selon le nombre d'années de service. La rémunération versée aux officiers supérieurs est peu élevée si on la compare à celle d'organisations comparables. En 2014, le revenu imposable des cinq officiers de l'Armée du Salut qui occupent les postes les plus élevés au Canada allait de 34 408 \$ à 50 637 \$. Le revenu moyen était de 39 482 \$.

Le volume et l'étendue des activités de l'Armée du Salut créent un niveau de complexité qui l'oblige à embaucher des spécialistes ainsi que du personnel technique afin de compléter l'ensemble des compétences des officiers d'active. Même si les salaires de ces employés sont généralement inférieurs à ceux qu'ils pourraient toucher dans une entreprise à but lucratif, la concurrence croît sans cesse entre les grands organismes sans but lucratif en ce qui a trait au personnel spécialisé. C'est pourquoi les salaires des cadres du secteur des activités de bienfaisance ont augmenté au cours des dernières années.

En 2014, l'Armée du Salut employait 70 employés laïques dont le revenu imposable excédait 100 000 \$:

Échelle salariale	Nombre d'employés
De 100 000 \$ à 119 999 \$	41
De 120 000 \$ à 159,999 \$	19
De 160 000 \$ à 199 999 \$	8
De 200 000 \$ à 249 999 \$	1
De 250 000 \$ à 299 999 \$	1

Il est difficile d'offrir des salaires concurrentiels afin d'attirer des professionnels compétents, tout en veillant à ce que la rémunération des cadres n'atteigne pas des niveaux déraisonnables. Cette difficulté se fait particulièrement sentir dans le milieu des organismes sans but lucratif, où les organisations et les donateurs se préoccupent de maintenir les coûts administratifs à un niveau raisonnable afin de maximiser la disponibilité des fonds pour la prestation directe des services. L'Armée du Salut s'efforce d'embaucher des personnes hautement qualifiées tout en gérant ses ressources de manière prudente.

Collecte de fonds

Depuis plus de 130 ans, des donateurs aident fidèlement l'Armée du Salut à maintenir sa tradition, qui consiste à veiller aux besoins essentiels d'hommes, de femmes et d'enfants vulnérables, au Canada, aux Bermudes et partout dans le monde. L'Armée du Salut est profondément reconnaissante à ces donateurs de leur générosité et de leur confiance que l'organisation utilisera judicieusement leurs dons.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2015, le grand public a appuyé l'Armée du Salut en lui faisant des dons qui ont totalisé 193,7 millions de dollars, comparativement à 185,3 millions de dollars l'année précédente, soit une augmentation de 4,5 %. Les coûts relatifs à la collecte de fonds durant la même période se chiffrent à 22,2 millions de dollars, comparativement à 22 millions l'année précédente. Ces coûts représentent 11,5 % des dons de bienfaisance, comparativement à 11,9 %, l'année précédente, et une moyenne annuelle de 11,8 % au cours des cinq dernières années, bien en deçà de la limite supérieure de 35 % établie par l'Agence du revenu du Canada.

Parallèlement, on doit admettre que le critère concernant la proportion des dons de bienfaisance allouée aux coûts liés à la collecte de fonds comporte des limites. Premièrement, aucun don de matériel ou de service n'est pris en compte dans les présents états financiers, même si des coûts sont engagés pour l'obtention de ces dons. Deuxièmement, comme leur nom l'indique, certaines de ces activités pour lesquelles des coûts ont été engagés sont liées à des fonctions de marketing et de communication plutôt qu'à des activités de financement. Troisièmement, les coûts associés au programme de dons planifiés et les dépenses encourues pour générer ce type de dons, en particulier les legs et les successions, ne le sont généralement pas dans la même année que les dons sont reçus.

Frais d'administration

Un grand nombre de donateurs veulent savoir combien d'argent un organisme de bienfaisance alloue à l'administration et à la gestion de ses activités, et combien de fonds sont versés pour la prestation de programmes et de services. Actuellement, l'Armée du Salut définit ses activités de fonctionnement comme des programmes et des services. Seules les activités du quartier général territorial et des quartiers généraux divisionnaires sont considérées comme des dépenses administratives. Sur une période de cinq ans qui a pris fin en mars 2015, les coûts de fonctionnement du QGT et des QGD, autres que ceux associés directement à la prestation et au soutien de programmes et de services, comme le développement de ressources pour les programmes, représentaient en moyenne 5,3 % des dépenses totales.

Même si ce pourcentage est faible comparativement à d'autres organismes de bienfaisance, l'Armée du Salut met en garde les parties intéressées qui pourraient tirer des conclusions fondées sur un indicateur unique. Bien qu'il s'agisse habituellement d'un indicateur d'efficacité globale, il ne mesure pas nécessairement l'efficacité de la prestation de services.

L'Armée du Salut veille à ce que ses frais d'administration demeurent dans des limites raisonnables, compte tenu de la taille et de la complexité de l'organisation, et à continuer à offrir une vaste gamme de programmes et de services. Une initiative du quartier général international est en cours afin d'établir des indicateurs d'évaluation qui aideront les parties intéressées à parvenir à une conclusion sur l'efficacité des programmes et des services offerts par l'Armée du Salut.

Confidentialité

L'Armée du Salut s'engage à assurer la confidentialité de l'information sur ses donateurs, ses clients, ses bénévoles, ses employés et ses membres, et se soucie toujours de traiter soigneusement et selon les règles de confidentialité appropriées les renseignements personnels. Ceux-ci seront utilisés ou divulgués uniquement pour les objectifs pour lesquels ils ont été rassemblés, sauf s'il y a consentement de la personne concernée ou une exigence de la loi. Ils ne seront conservés pas plus longtemps qu'il est nécessaire, et l'Armée n'échange, ne loue ni ne vend des renseignements personnels à des tierces parties.

Dons

L'Armée du Salut accepte les dons sans restrictions et les dons affectés à un programme particulier ou pour un objectif spécifique à la condition que celui-ci n'aille pas à l'encontre de la mission, des valeurs, des objectifs et des priorités de l'organisation. Certains dons peuvent être affectés à des programmes particuliers de l'Armée du Salut ou à une collectivité du Canada ou dans un autre pays où l'Armée exerce ses activités.

Si après avoir accepté un don, l'Armée du Salut, agissant de façon raisonnable, estime que des circonstances et des questions pratiques font en sorte qu'il est impossible d'utiliser le don pour son usage prévu, elle peut redéfinir l'usage du don en tentant le plus possible de respecter l'intention première du donateur. Dans la mesure du possible, l'Armée demandera l'avis du donateur avant de changer l'usage du don.

L'Armée du Salut utilise les fonds recueillis dans le cadre des campagnes de collecte auprès du public pour financer ses activités, ses programmes et ses services sociaux et communautaires, plutôt que ses ministères de poste et de congrégation, à moins que les donateurs veuillent expressément que leurs dons servent à ce dernier usage.

Code d'éthique relatif à la collecte de fonds et à la responsabilité financière

L'Armée du Salut place la responsabilisation au cœur de sa relation avec ses donateurs et le grand public. À cet égard, elle a adopté le Code d'éthique relatif à la collecte de fonds et à la responsabilité financière de l'organisme Imagine Canada. Elle s'engage ainsi à respecter les normes définies par le Code en ce qui a trait aux relations avec les donateurs et le public, aux pratiques de collecte de fonds, à la transparence financière et à la reddition de comptes.

Pour prendre connaissance du Code d'éthique, consultez la page Web suivante : armeedusalut.ca/code-dethique-de-larmee-du-salut-en-matiere-de-collecte-de-fonds.

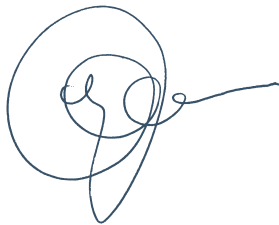
Responsabilité de la direction concernant la communication de l'information financière

La direction est responsable des présents états financiers consolidés, qui ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus qui s'appliquent aux organismes sans but lucratif. Ces principes ont été établis par le Conseil des normes comptables de l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

La préparation de l'information financière fait partie intégrante de l'administration courante de l'Armée du Salut. La direction a établi des contrôles internes pour assurer l'objectivité et la fiabilité des données financières, de même que la protection des éléments d'actif de l'organisation.

Le Conseil de direction de l'Armée du Salut assume la responsabilité globale des états financiers, avec l'aide du conseil territorial des finances (CTF), dont les membres rencontrent régulièrement ceux de la direction ainsi que les auditeurs internes et externes, pour s'assurer de la fiabilité des contrôles internes, réviser les états financiers et examiner le rapport des auditeurs. Le Conseil de direction nomme les auditeurs et approuve les états financiers sur les recommandations du CTF.

Les états financiers ont été vérifiés par des auditeurs externes du cabinet de comptables agréés KPMG s. r. l./S.E.N.C.R.L. Leur rapport définit l'envergure de la vérification qu'ils ont effectuée et contient leur avis à propos des états financiers.



Lieutenant-colonel Lee Graves, *MBA*
Secrétaire territorial de l'administration des affaires
et trésorier du Conseil de direction



M. R. Paul Goodyear, *MBA, FCPA, FCMA*
Secrétaire territorial des finances
et secrétaire du Conseil de direction

Le 24 juin 2015



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Yonge Corporate Centre
4100, rue Yonge, Bureau 200
Toronto (Ontario) M2P 2H3
Canada

Téléphone (416) 228-7000
Télécopieur (416) 228-7123
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au Conseil de direction de
l'Armée du Salut au Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Conseil de direction de l'Armée du Salut au Canada, qui comprennent le bilan consolidé au 31 mars 2015, les états consolidés des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

... 2



Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, le Conseil de direction de l'Armée du Salut au Canada tire des produits de dons de bienfaisance dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Ainsi, la vérification de ces produits a été limitée aux montants inscrits dans les registres du Conseil de direction de l'Armée du Salut au Canada. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si, au 31 mars 2015 et au 31 mars 2014, et pour les exercices clos à ces dates, certains redressements auraient dû être apportés aux dons de bienfaisance et à l'excédent (l'insuffisance) des produits par rapport aux charges présentés dans les états consolidés des résultats, à l'excédent (l'insuffisance) des produits par rapport aux charges présenté dans les états consolidés de l'évolution des soldes de fonds, à l'excédent (l'insuffisance) des produits par rapport aux charges présenté dans les états consolidés des flux de trésorerie et aux actifs et soldes de fonds présentés dans les bilans consolidés. Cela nous a conduits à exprimer une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers consolidés au 31 mars 2014 et pour l'exercice clos à cette date.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles des problèmes décrits dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du Conseil de direction de l'Armée du Salut au Canada au 31 mars 2015, ainsi que de ses résultats d'exploitation consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Le 24 juin 2015
Toronto, Canada

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

Bilan consolidé
(En milliers de dollars)

Au 31 mars 2015, avec les informations comparatives pour 2014

	2015	2014
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	43 441 \$	39 357 \$
Débiteurs et autres actifs à court terme	28 276	28 698
	<u>71 717</u>	<u>68 055</u>
Titres (note 4)	972 687	864 061
Immobilisations (note 6)	676 269	699 888
Autres actifs [note 7 a)]	5 335	5 134
	<u>1 726 008 \$</u>	<u>1 637 138 \$</u>

Passif et soldes de fonds

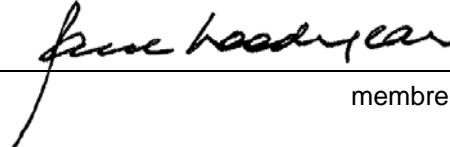
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	54 516 \$	57 581 \$
Produits reportés	16 864	15 861
Tranche des emprunts et des emprunts hypothécaires échéant à moins de un an (note 8)	32 843	14 040
	<u>104 223</u>	<u>87 482</u>
Passif à long terme		
Avantages sociaux futurs [note 9 a)]	168 013	141 475
Emprunts et emprunts hypothécaires (note 8)	83 698	111 318
Acomptes sur baux à vie (note 10)	12 237	12 891
Autres passifs [notes 7 b) et 9 b)]	12 813	14 257
	<u>276 761</u>	<u>279 941</u>
Soldes de fonds		
Fonds d'exploitation [note 11 a)]	(5 075)	17 683
Fonds de dotation [note 11 b)]	66 055	66 476
Autres fonds affectés [note 11 c)]	708 863	603 375
Fonds des immobilisations	575 181	582 181
	<u>1 345 024</u>	<u>1 269 715</u>
Éventualités et engagements (notes 16 et 17)		
	<u>1 726 008 \$</u>	<u>1 637 138 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du Conseil de direction,



membre



membre

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

État consolidé des résultats
(En milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2015, avec les informations comparatives pour 2014

	2015						2014			
	Fonds affectés			Fonds affectés			Fonds affectés			
	Fonds d'exploitation	Fonds de dotation	Autres	Fonds des immobilisations	Total	Fonds d'exploitation	Fonds de dotation	Autres	Fonds des immobilisations	Total
Produits										
Dons de bienfaisance	105 655 \$	1 643 \$	86 399 \$	46 \$	193 743 \$	105 777 \$	818 \$	78 367 \$	315 \$	185 277 \$
Fonds fournis par les pouvoirs publics	221 108	-	1 041	809	222 958	217 632	-	609	3 749	221 990
Frais de service	76 242	-	-	-	76 242	76 578	-	-	-	76 578
Revenus de placement (note 12)	107 478	-	1 032	-	108 510	117 341	-	1 087	-	118 428
Boutiques d'articles d'occasion	137 998	-	-	-	137 998	132 668	-	-	-	132 668
Gain à la cession d'immobilisations	-	-	-	10 500	10 500	-	-	-	12 644	12 644
Autres	12 835	-	1 999	1 049	15 883	14 117	-	1 050	799	15 966
	661 316	1 643	90 471	12 404	765 834	664 113	818	81 113	17 507	763 551
Charges (note 13)										
Programmes et services caritatifs										
Traitement de la toxicomanie, services correctionnels et refuges	171 594	-	-	-	171 594	165 795	-	-	-	165 795
Soins de santé et aux familles	119 765	-	-	-	119 765	115 886	-	-	-	115 886
Services aux collectivités et aux familles	63 698	-	-	-	63 698	63 257	-	-	-	63 257
Ministères paroissiaux	48 093	-	-	-	48 093	49 586	-	-	-	49 586
Services à l'enfance et à la jeunesse	14 264	-	-	-	14 264	14 979	-	-	-	14 979
Éducation	7 048	-	-	-	7 048	6 189	-	-	-	6 189
Développement et missions à l'étranger	129	-	6 067	-	6 196	274	-	5 904	-	6 178
Autres programmes et services	10 718	-	-	-	10 718	10 571	-	-	-	10 571
	435 309	-	6 067	-	441 376	426 537	-	5 904	-	432 441
Boutiques d'articles d'occasion	126 144	-	-	-	126 144	118 594	-	-	-	118 594
Activités des quartiers généraux	35 637	-	-	-	35 637	34 025	-	-	-	34 025
Relations publiques et développement	11 111	-	11 061	-	22 172	11 084	-	10 965	-	22 049
Amortissement	-	-	-	29 458	29 458	-	-	-	28 047	28 047
Autres	14 577	-	-	201	14 778	13 453	-	-	30	13 483
	622 778	-	17 128	29 659	669 565	603 693	-	16 869	28 077	648 639
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	38 538 \$	1 643 \$	73 343 \$	(17 255)\$	96 269 \$	60 420 \$	818 \$	64 244 \$	(10 570)\$	114 912 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

État consolidé de l'évolution des soldes de fonds
(En milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2015, avec les informations comparatives pour 2014

2015	Fonds d'exploitation [note 11 a)]	Fonds affectés			Total
		Fonds de dotation [note 11 b)]	Autres [note 11 c)]	Fonds des immobilisations	
Soldes de fonds à l'ouverture de l'exercice	17 683 \$	66 476 \$	603 375 \$	582 181 \$	1 269 715 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	38 538	1 643	73 343	(17 255)	96 269
Écart de conversion cumulé	1 909	–	–	–	1 909
Réévaluation et autres éléments [note 9 a)]	(22 869)	–	–	–	(22 869)
Virements interfonds, montant net (note 14)	(40 336)	(2 064)	32 145	10 255	–
Soldes de fonds à la clôture de l'exercice	(5 075) \$	66 055 \$	708 863 \$	575 181 \$	1 345 024 \$

2014	Fonds d'exploitation [note 11 a)]	Fonds affectés			Total
		Fonds de dotation [note 11 b)]	Autres [note 11 c)]	Fonds des immobilisations	
Soldes de fonds à l'ouverture de l'exercice	(4 022) \$	70 154 \$	507 530 \$	576 125 \$	1 149 787 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	60 420	818	64 244	(10 570)	114 912
Écart de conversion cumulé	1 078	–	–	–	1 078
Réévaluation et autres éléments [note 9 a)]	3 938	–	–	–	3 938
Virements interfonds, montant net (note 14)	(43 731)	(4 496)	31 601	16 626	–
Soldes de fonds à la clôture de l'exercice	17 683 \$	66 476 \$	603 375 \$	582 181 \$	1 269 715 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

État consolidé des flux de trésorerie
(En milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2015, avec les informations comparatives pour 2014

	2015	2014
Flux de trésorerie liés aux :		
Activités d'exploitation		
Excédent des produits par rapport aux charges	96 269 \$	114 912 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie [note 15 a)]	(52 258)	(68 154)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation [note 15 b)]	(1 640)	11 883
Cotisations au titre des autres avantages complémentaires de retraite	(3 643)	(4 102)
Cotisations aux régimes de retraite à prestations définies et à prestations de retraite supplémentaires	(4 978)	(5 194)
	<u>33 750</u>	<u>49 345</u>
Activités de financement		
Diminution (augmentation) des autres actifs	(201)	338
Remboursement d'emprunts et d'emprunts hypothécaires	(8 817)	(7 113)
Augmentation des emprunts et des emprunts hypothécaires	–	4 538
Diminution des autres passifs	(1 589)	(3 742)
Diminution des acomptes sur baux à vie	(654)	(371)
	<u>(11 261)</u>	<u>(6 350)</u>
Activités d'investissement		
Achat de titres, montant net	(24 975)	(24 315)
Ajouts d'immobilisations	(19 880)	(32 663)
Produit de la cession d'immobilisations	24 541	17 755
	<u>(20 314)</u>	<u>(39 223)</u>
Variation de l'écart de conversion cumulé [note 11 a)]	1 909	1 078
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	4 084	4 850
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	39 357	34 507
<u>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice</u>	<u>43 441 \$</u>	<u>39 357 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(En milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2015

Le Conseil de direction de l'Armée du Salut (le « Conseil de direction »), société constituée par une loi spéciale adoptée par le Parlement, est la personne morale principale par laquelle l'Armée du Salut exerce ses activités au Canada. Le Conseil de direction est un organisme de bienfaisance religieux sans but lucratif, enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada pour les dons de bienfaisance qui donnent droit à une déduction fiscale. Le quartier général territorial (le « QGT ») est l'organisme sans but lucratif principal et toutes les autres entités de l'Armée du Salut sont considérées comme des organismes sans but lucratif affiliés du QGT. The Salvation Army Corporation of Bermuda est une entité contrôlée par l'entremise de laquelle le Conseil de direction exerce ses activités aux Bermudes.

L'Armée du Salut, mouvement international, est une aile évangélique de l'Église chrétienne universelle. Son message est fondé sur la Bible. Son ministère est inspiré par l'amour de Dieu. Sa mission consiste à partager l'amour de Jésus-Christ, à répondre aux besoins des gens et à influencer le changement à l'échelle des collectivités partout dans le monde.

L'Armée du Salut au Canada et aux Bermudes (l'« Armée ») contrôle plus de 400 entités qui exercent leurs activités à titre de postes (églises), de centres communautaires, d'établissements de soins de longue durée, de centres de soins palliatifs et d'un hôpital, de maisons de transition et de refuges, de centres de traitement de la toxicomanie et de centres de réadaptation, de boutiques d'articles d'occasion ainsi que d'autres programmes sociaux.

1. Mode de présentation

Les états financiers consolidés présentent, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel des comptables professionnels agréés du Canada* (le « Manuel de CPA Canada »), l'actif et le passif, les soldes de fonds, les produits et les charges et les flux de trésorerie du Conseil de direction et des entités qu'il contrôle.

a) Fonds d'exploitation

Le fonds d'exploitation sert à comptabiliser les activités administratives et les activités liées à l'exploitation de l'Armée, notamment les activités du QGT et des neuf quartiers généraux divisionnaires (les « QGD »), ainsi que celles du College for Officer Training, du Collège universitaire William-et-Catherine-Booth, du service national de recyclage (le « SNR »), de la Grace Communities Corporation (la « GCC ») et de tous les programmes gérés par les ministères.

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(En milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2015

1. Mode de présentation (suite)

b) Fonds affectés

i) Fonds de dotation

Le fonds de dotation sert à comptabiliser les dotations grevées d'affectations d'origine externe et les apports sans affectations désignés à l'interne comme des dotations.

Les affectations d'origine externe font référence à toute condition ou tout usage particulier demandé ou exigé par les donateurs au moment de faire un don à l'Armée, tandis que les affectations d'origine interne font référence aux fonds que la direction de l'Armée a affectés à une fin particulière, sans que le donateur n'ait imposé d'affectation.

ii) Autres fonds affectés

Dans les autres fonds affectés sont comptabilisés les fonds reçus et affectés dans le cadre des campagnes de souscription mondiales, les fonds reçus et affectés dans le cadre des campagnes de souscription de l'Armée et les dons de bienfaisance et les legs grevés d'affectations d'origine externe, à l'exception des dotations et des activités qui ont une incidence sur les réserves grevées d'affectations d'origine interne. Les fonds recueillis dans le cadre des campagnes de souscription mondiale servent à soutenir l'œuvre de l'Armée à l'échelle internationale. Les fonds recueillis dans le cadre des campagnes de souscription de l'Armée servent à financer les services communautaires et sociaux de l'Armée.

iii) Fonds des immobilisations

Le fonds des immobilisations sert à présenter toutes les opérations portant sur les immobilisations, les emprunts connexes et le montant net du placement de l'Armée dans ces actifs.

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(En milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2015

2. Principales conventions comptables

a) Trésorerie et équivalents de trésorerie

L'Armée considère les dépôts bancaires, les certificats de dépôt et les autres formes de placements à court terme assortis d'une échéance initiale de 90 jours ou moins à la date d'acquisition comme de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

b) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. L'Armée a choisi de les comptabiliser à la juste valeur.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, lesquels sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, l'Armée détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, l'Armée ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que l'Armée s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances s'inversent au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(En milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2015

2. Principales conventions comptables (suite)

c) Couverture des taux d'intérêt

L'Armée a recours à des swaps de taux d'intérêt pour gérer la fluctuation des taux d'intérêt sur les emprunts hypothécaires à long terme. L'Armée utilise la comptabilité d'exercice pour la comptabilisation des couvertures. Les gains ou les pertes réalisés lors du règlement de l'élément de couverture sont reportés jusqu'au règlement de l'élément couvert.

Lors de la mise en place de la relation de couverture, l'Armée désigne la relation de couverture comme objet de comptabilité de couverture. L'Armée constitue une documentation formelle concernant la relation de couverture, dans laquelle elle précise l'élément couvert et les instruments de couverture. Lors de la mise en place de la relation de couverture et pendant toute sa durée, les conditions de l'élément de couverture et de l'élément couvert sont les mêmes.

La comptabilité de couverture n'est appliquée que si la valeur notionnelle du swap correspond au montant en capital de l'élément couvert, la juste valeur du swap à la mise en place est nulle, le taux fixe est le même tout au long de la durée du swap, le taux variable est fondé sur le même indice et son ajustement est le même ou nul, l'instrument d'emprunt ne peut pas être réglé avant l'échéance et le swap arrive à échéance dans les deux semaines de la date d'échéance de l'emprunt.

d) Immobilisations

Les terrains sont constatés au coût ou à la juste valeur de marché, s'il s'agit d'un don de bienfaisance, à la date de l'acquisition, et ne font pas l'objet d'amortissement.

Les aménagements de terrains, les immeubles et les véhicules sont constatés au coût, moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, à savoir respectivement 15 ans, 40 ans et 5 ans.

Le mobilier et le matériel dont le coût dépasse 5 \$ sont constatés au coût, moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative, à savoir entre trois et dix ans.

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(En milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2015

2. Principales conventions comptables (suite)

e) Dons de fournitures et de services

Les dons de fournitures et de services ne sont pas comptabilisés dans les présents états financiers consolidés.

f) Constatation des produits

L'Armée suit la méthode de la comptabilité par fonds affectés en ce qui a trait à ses apports affectés et à ses dotations grevées d'affectations. Les apports affectés et les dotations grevées d'affectations sont constatés comme des produits du fonds affecté approprié. Si aucun fonds affecté n'a été établi pour qu'y soit déposé un apport affecté qui a été reçu, l'apport est reporté dans le fonds d'exploitation et est constaté comme produits de l'exercice dans lequel les charges connexes sont engagées.

Les dons de bienfaisance comprennent les legs et sont constatés lorsqu'ils sont reçus.

Les fonds fournis par les pouvoirs publics et les frais de service sont constatés comme des produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant dû peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et la réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de placement, qui sont constatés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice, comprennent les intérêts créditeurs, les dividendes, les gains nets (pertes nettes) réalisé(e)s à la vente de titres et la variation des gains nets non réalisés sur les titres.

Les produits générés par les boutiques d'articles d'occasion comprennent les produits tirés de la vente de vêtements usagés et d'autres biens donnés au SNR et des boutiques d'articles d'occasion gérées par un ministère. Les produits tirés de la vente sont constatés comme produits au point de vente.

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(En milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2015

2. Principales conventions comptables (suite)

g) Avantages sociaux futurs

i) Prestations de retraite des officiers

L'Armée administre un régime à prestations définies non contributif pour ses officiers. Tous les officiers peuvent y adhérer dès leur entrée en service. Les officiers de l'Armée sont des personnes qui ont renoncé à occuper un emploi séculier pour exercer un ministère et qui consacrent tout leur temps et toutes leurs énergies au service de Dieu et d'autrui et qui, après avoir réussi la formation requise, sont consacrées officiers et ordonnées ministres de l'Évangile de Jésus-Christ. L'Armée offre d'autres avantages complémentaires de retraite aux officiers admissibles. Ces autres avantages comprennent les allocations supplémentaires et l'assurance soins médicaux et soins dentaires. L'Armée utilise des rapports actuariels préparés par des actuaires indépendants pour les besoins de capitalisation.

L'Armée inscrit ses obligations aux termes des régimes d'avantages et les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes. À cet égard, l'Armée a adopté les politiques suivantes :

- a) le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les officiers est déterminé au moyen de calculs actuariels selon la méthode de la répartition des prestations au prorata des années de service et à l'aide de la meilleure estimation par les administrateurs du rendement prévu des placements, de l'indexation des salaires, de l'âge de la retraite des officiers et des coûts prévus des soins de santé;
- b) la date d'évaluation des actifs des régimes, qui sont comptabilisés à la juste valeur, et de l'obligation au titre des prestations constituées coïncide avec l'exercice de l'Armée;
- c) le taux d'actualisation servant à déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est établi en fonction du taux d'intérêt du marché à la date d'évaluation sur les titres de créance de premier rang assortis de flux de trésorerie qui correspondent au moment et au montant du versement prévu des prestations;

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(En milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2015

2. Principales conventions comptables (suite)

h) Avantages sociaux futurs (suite)

i) Prestations de retraite des officiers (suite)

d) dans le cas des actifs du régime, les gains ou pertes actuariels résultant de l'écart entre le rendement réel de ces actifs au cours d'une période et leur rendement prévu pour cette période sont immédiatement comptabilisés dans l'état consolidé de l'évolution des soldes de fonds. Aux fins du calcul du rendement prévu des actifs du régime, ces actifs sont évalués à leur juste valeur. Dans le cas de l'obligation au titre des prestations constituées, les gains ou pertes actuariels découlant des écarts entre les résultats réels et prévus des régimes ainsi que des modifications des hypothèses actuarielles utilisées aux fins de la détermination de l'obligation au titre des prestations constituées sont immédiatement comptabilisés dans l'état consolidé de l'évolution des soldes de fonds;

e) les coûts des services passés découlant des modifications des régimes sont immédiatement comptabilisés dans l'état consolidé de l'évolution des soldes de fonds.

ii) Prestations de retraite des employés

L'Armée verse des cotisations régulières à un régime enregistré d'épargne-retraite collectif, administré par une tierce partie, au nom de chaque employé admissible. Tous les employés à temps plein et à temps partiel peuvent adhérer au régime après trois mois de service continu.

h) Conversion des devises

Les actifs et les passifs libellés en devises ont été convertis en dollars canadiens au taux en vigueur à la clôture de l'exercice. Les produits et les charges et les allocations ont été convertis au taux en vigueur à la date de l'opération.

Les gains et les pertes de change découlant de la conversion des états financiers consolidés d'un établissement étranger autonome sont comptabilisés dans les soldes du fonds d'exploitation du bilan consolidé.

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(En milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2015

2. Principales conventions comptables (suite)

i) Baux à vie de GCC

i) Garantis

Les baux à vie qui garantissent aux locataires le remboursement de 90 % du prix d'achat lorsqu'ils quittent les lieux sont constatés comme produit des baux à vie – garanti lorsque le locataire prend possession du logement, sauf la portion non garantie de 10 %, qui est constatée comme produit. Avant la prise de possession, les acomptes en espèces et les versements sont constatés comme des acomptes sur les baux à vie.

ii) Non garantis

Les baux à vie qui ne garantissent aux locataires aucune portion du prix d'achat lorsqu'ils quittent les lieux sont constatés comme des ventes au moment de la prise de possession par le locataire. Avant la prise de possession, les acomptes en espèces et les versements sont constatés comme des acomptes sur les baux à vie.

j) Répartition des charges

L'Armée classe les charges par fonction à l'état consolidé des résultats. Elle ventile les charges selon des clés de répartition qu'elle a jugées adaptées à chaque type de charge et qu'elle utilise systématiquement. Au besoin, l'Armée répartit certaines charges selon les clés de répartition suivantes :

- i) les salaires et les avantages sociaux sont répartis selon les heures estimatives travaillées dans chaque fonction;
- ii) les frais d'occupation sont répartis selon les espaces utilisés par chaque fonction;
- iii) les coûts administratifs sont répartis selon l'utilisation estimative de chaque fonction.

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(En milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2015

2. Principales conventions comptables (suite)

k) Recours à des estimations

L'établissement d'états financiers consolidés exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges de l'exercice visé. Les éléments importants faisant l'objet de telles estimations et hypothèses sont notamment la valeur comptable des immobilisations, les charges à payer, les actifs et les obligations liées aux avantages sociaux futurs et la répartition des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

3. Facilités de crédit

L'Armée a conclu avec deux banques canadiennes des facilités d'exploitation renouvelables à vue (les « lignes de crédit ») en dollars canadiens de 7 000 \$ (7 000 \$ en 2014), qui servent à combler les découverts en dollars canadiens et en dollars américains et à émettre des lettres de crédit de soutien. Ces lignes de crédit portent intérêt au taux préférentiel. À la clôture de l'exercice, l'Armée n'avait tiré aucune somme de ces lignes de crédit, sauf pour émettre des lettres de crédit de soutien de 195 \$ (176 \$ en 2014) [note 17 a)].

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(En milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2015

4. Titres

Les tableaux qui suivent présentent une analyse de la valeur comptable des placements :

2015	Durée jusqu'à l'échéance				Pas d'échéance particulière	Total
	Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22 857 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	22 857 \$
Titres à revenu fixe						
Canadiens	1 041	2 201	37 182	104 560	200	145 184
Étrangers	–	–	1 009	222	–	1 231
Fonds en gestion commune						
Titres à revenu fixe						
Canadiens	–	–	–	–	193 458	193 458
Étrangers	–	–	–	–	4 200	4 200
Actions	–	–	–	–	79 913	79 913
Actions						
Canadiennes	–	–	–	–	211 998	211 998
Étrangères	–	–	–	–	306 227	306 227
Biens immobiliers	–	–	–	–	7 619	7 619
	23 898 \$	2 201 \$	38 191 \$	104 782 \$	803 615 \$	972 687 \$

Taux d'intérêt effectif moyen pondéré sur les titres à revenu fixe

	2,57 %	2,01 %	2,75 %	4,71 %
--	--------	--------	--------	--------

2014	Durée jusqu'à l'échéance				Pas d'échéance particulière	Total
	Moins de 3 mois	De 3 à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	28 813 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	28 813 \$
Titres à revenu fixe						
Canadiens	428	618	40 000	79 085	200	120 331
Étrangers	–	–	1 176	1 336	1 020	3 532
Fonds en gestion commune						
Titres à revenu fixe						
Canadiens	–	–	–	–	180 466	180 466
Étrangers	–	–	–	–	3 557	3 557
Actions	–	–	–	–	70 770	70 770
Actions						
Canadiennes	–	–	–	–	191 463	191 463
Étrangères	–	–	–	–	257 547	257 547
Biens immobiliers	–	–	–	–	7 582	7 582
	29 241 \$	618 \$	41 176 \$	80 421 \$	712 605 \$	864 061 \$

Taux d'intérêt effectif moyen pondéré sur les titres à revenu fixe

	6,17 %	5,23 %	2,95 %	5,26 %
--	--------	--------	--------	--------

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(En milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2015

5. Risques financiers

a) Gestion du risque de placement

La gestion des risques a trait à la compréhension et à la gestion active des risques liés à tous les secteurs de l'Armée et à ses activités. Les placements sont principalement exposés aux risques de taux d'intérêt, de marché et de change. L'Armée a adopté des politiques et procédures définissant la composition cible de ses actifs. En outre, ces politiques et procédures exigent la diversification des placements dans chaque catégorie d'actifs et fixent le risque maximal auquel l'Armée peut s'exposer selon le type de placement.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que la fluctuation des taux d'intérêt ait une incidence sur la valeur des titres à revenu fixe détenus par l'Armée. L'Armée gère ce risque en échelonnant les échéances et en diversifiant les titres qu'elle détient de manière à limiter à 5 % de son portefeuille la proportion de chaque titre à revenu fixe détenu, sauf dans le cas des obligations du gouvernement du Canada ou d'un gouvernement provincial.

L'Armée est exposée au risque de taux d'intérêt pour le financement de 13 de ses propriétés (13 en 2014). Elle a conclu des swaps de taux d'intérêt avec d'importantes banques canadiennes afin de convertir en taux d'intérêt fixes ses paiements à taux variables pour tous ses emprunts à taux variable à l'exception d'un seul. Les taux d'intérêt des swaps se situent entre 2,45 % et 6,27 % (entre 2,45 % et 6,27 % en 2014). Au 31 mars 2015, la valeur notionnelle des swaps s'établissait à 64 821 \$ (64 821 \$ en 2014) et elle diminue proportionnellement au remboursement du capital de la dette sous-jacente. Les swaps arrivent à échéance à différentes dates, soit du 24 février 2016 au 1^{er} novembre 2023. Le fait d'opter pour des taux d'intérêt fixes permet à l'Armée d'échapper presque entièrement à la volatilité des taux d'intérêt, conformément à ses objectifs de gestion du risque de taux d'intérêt. Le seul emprunt non couvert avait une valeur notionnelle de 4 538 \$ en vigueur au 31 mars 2015 et portait intérêt à 2,02 %, ce qui concorde avec le taux des acceptations bancaires (le « CDOR ») à un mois. L'Armée surveille l'évolution des taux d'intérêt et conclura un swap de taux d'intérêt visant ce prêt si le risque de taux d'intérêt augmente.

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(En milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2015

5. Risques financiers (suite)

c) Risque de marché

Le risque de marché découle de la négociation de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe. L'Armée pourrait subir une perte en raison des fluctuations du marché. Elle atténue ce risque grâce à la mise en place de contrôles permettant de suivre de près la concentration des placements en vue de la limiter.

d) Risque de change

Au 31 mars 2015, les actions, obligations et débetures de sociétés étrangères représentaient 32 % des placements (31 % en 2014). Le risque de change découle des gains et des pertes attribuables aux fluctuations des cours des devises dans lesquelles sont libellés les titres étrangers détenus par l'Armée. L'Armée ne couvre pas le risque de change de ces placements. Dans l'optique de l'Armée et celle de son fournisseur de services de gestion de placements internationaux, étant donné que le portefeuille est géré de façon à conserver des titres à long terme et que les placements sont libellés en diverses devises, le risque de change se trouve atténué à long terme sans qu'il soit nécessaire de mettre en œuvre une stratégie de couverture.

Les politiques et les procédures énoncées par l'Armée au sujet des placements permettent aux gestionnaires de placements de conserver une proportion limitée d'obligations étrangères parmi les titres à revenu fixe dans le portefeuille d'actifs et, le cas échéant, d'avoir recours à des contrats à terme de gré à gré pour éliminer tout risque de change éventuel.

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(En milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2015

6. Immobilisations

			2015	2014
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains et aménagements de terrains	133 026 \$	367 \$	132 659 \$	135 286 \$
Immeubles	838 178	343 678	494 500	512 214
Mobilier et matériel	46 096	31 050	15 046	13 141
Véhicules	11 427	8 210	3 217	3 397
Immobilisations en cours	30 847	–	30 847	35 850
	1 059 574 \$	383 305 \$	676 269 \$	699 888 \$

Au 31 mars 2015, des intérêts de 83 \$ (90 \$ en 2014) avaient été capitalisés dans les immobilisations en cours.

Au 31 mars 2015, l'Armée avait des actifs détenus en vue de la vente dont la valeur comptable nette s'élevait à 4 533 \$ (10 734 \$ en 2014).

7. Autres actifs et passifs

a) Autres actifs

Les autres actifs incluent des fiducies résiduaire de bienfaisance pour un montant de 4 202 \$ (4 202 \$ en 2014). Une fiducie résiduaire de bienfaisance est un arrangement en vertu duquel une personne fait don d'un bien ou d'argent à un organisme de bienfaisance, mais continue d'utiliser le bien ou d'en recevoir l'usufruit jusqu'à sa mort.

b) Autres passifs

Les autres passifs incluent des rentes aux fins de bienfaisance, à savoir des dons planifiés, pour un montant de 8 911 \$ (10 421 \$ en 2014).

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(En milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2015

8. Emprunts et emprunts hypothécaires

Les emprunts et emprunts hypothécaires qui sont garantis soit par des placements soit par des biens portent intérêt à un taux allant de 0,00 % à 9,63 % (0,00 % à 9,63 % en 2014), le taux d'intérêt moyen s'établissant à environ 3,83 % (3,91 % en 2014), et l'échéance maximale à 28 ans au 31 mars 2015.

Certains de ces emprunts hypothécaires sont subventionnés par des gouvernements, ce qui permet de réduire le taux d'intérêt effectif payé par l'Armée. Le remboursement du capital et le paiement des intérêts sur ces emprunts hypothécaires sont la responsabilité des entités locales de l'Armée occupant les propriétés hypothéquées.

Les intérêts débiteurs sur les emprunts et emprunts hypothécaires ont totalisé 4 156 \$ (4 687 \$ en 2014).

Le montant global des remboursements de capital exigibles pour chacun des cinq prochains exercices et par la suite se répartit comme suit :

2016	32 843 \$
2017	8 685
2018	15 702
2019	12 104
2020	10 292
Par la suite	36 915
	<hr/>
	116 541
Moins la tranche échéant à moins de un an	32 843
	<hr/>
	83 698 \$

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(En milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2015

9. Avantages sociaux futurs

a) Prestations de retraite des officiers

2015	Régime de retraite à prestations définies	Prestations de retraite supplémentaires	Autres régimes d'avantages complémentaires de retraite	Total des avantages sociaux futurs
Obligation au titre des prestations constituées	214 630 \$	24 324 \$	121 960 \$	360 914 \$
Juste valeur des actifs du régime	192 901	–	–	192 901
Déficit du régime	21 729 \$	24 324 \$	121 960 \$	168 013 \$

2014	Régime de retraite à prestations définies	Prestations de retraite supplémentaires	Autres régimes d'avantages complémentaires de retraite	Total des avantages sociaux futurs
Obligation au titre des prestations constituées	190 772 \$	22 348 \$	105 852 \$	318 972 \$
Juste valeur des actifs du régime	177 497	–	–	177 497
Déficit du régime	13 275 \$	22 348 \$	105 852 \$	141 475 \$

Le tableau qui suit présente l'évolution du passif au titre des avantages sociaux futurs :

	Régime de retraite à prestation s définies	Prestations de retraite supplémentaires	Autres régimes d'avantages complémentaires de retraite	2015	2014
Solde à l'ouverture de l'exercice	13 275 \$	22 348 \$	105 852 \$	141 475 \$	142 673 \$
Charge au titre des avantages	4 957	996	6 337	12 290	12 036
Cotisations patronales	(3 117)	(1 861)	(3 643)	(8 621)	(9 296)
Réévaluation et autres éléments	6 614	2 841	13 414	22 869	(3 938)
Solde à la clôture de l'exercice	21 729 \$	24 324 \$	121 960 \$	168 013 \$	141 475 \$

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(En milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2015

9. Avantages sociaux futurs (suite)

a) Prestations de retraite des officiers (suite)

Le poste « Réévaluation et autres éléments » comprend l'écart entre le rendement réel des actifs du régime et le rendement prévu selon le taux d'actualisation utilisé pour calculer l'obligation au titre des prestations définies et les gains ou pertes actuariels.

Les tableaux qui suivent présentent la charge nette au titre des régimes d'avantages du personnel de l'Armée :

2015	Régime de retraite à prestations définies	Prestations de retraite supplémentaires	Autres régimes d'avantages complémentaires de retraite	Total
Coût des services rendus au cours de l'exercice	4 281 \$	72 \$	1 696 \$	6 049 \$
Intérêts débiteurs	676	924	4 641	6 241
	4 957 \$	996 \$	6 337 \$	12 290 \$

2014	Régime de retraite à prestations définies	Prestations de retraite supplémentaires	Autres régimes d'avantages complémentaires de retraite	Total
Coût des services rendus au cours de l'exercice	4 495 \$	81 \$	1 591 \$	6 167 \$
Intérêts débiteurs	1 005	834	4 030	5 869
	5 500 \$	915 \$	5 621 \$	12 036 \$

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(En milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2015

9. Avantages sociaux futurs (suite)

a) Prestations de retraite des officiers (suite)

Les charges supplémentaires liées aux prestations des officiers, qui sont composées des paiements en espèces effectués directement par l'Armée aux bénéficiaires des régimes d'avantages complémentaires de retraite sans capitalisation, ainsi que les autres prestations courantes aux officiers actifs se sont élevées à 2 966 \$ (2 596 \$ en 2014).

L'Armée établit ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs du régime aux fins de la comptabilisation en date du 31 mars de chaque exercice. La dernière évaluation actuarielle aux fins de la capitalisation des régimes de retraite et des autres régimes d'avantages complémentaires de retraite date respectivement des 31 mars 2014 et 2012. Les prochaines évaluations obligatoires seront en date des 31 mars 2017 et 2015.

b) Prestations de préretraite

Les prestations de préretraite constituées de 3 484 \$ (3 339 \$ en 2014) sont comptabilisées dans les autres passifs et représentent les paiements futurs au titre des soins médicaux et des congés de maladie pour certains ministères.

c) Prestations de retraite des employés

Les cotisations que l'Armée a versées et passées en charges se sont élevées à 11 797 \$ pour l'exercice (11 231 \$ en 2014). Les actifs du régime de prestations de retraite des employés sont distincts de ceux de l'Armée et sont gérés dans un fonds autonome.

d) Régimes multi-employeurs à prestations définies

Plusieurs ministères font partie de régimes multi-employeurs à prestations définies aux termes desquels les ministères respectifs versent leurs cotisations. Pour l'exercice clos le 31 mars 2015, les cotisations versées et passées en charges de 3 539 \$ (3 250 \$ en 2014) ont été comptabilisées dans le poste « Programmes et services caritatifs ».

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(En milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2015

10. Acomptes sur baux à vie

	2015	2014
Solde à l'ouverture de l'exercice	12 891 \$	13 262 \$
Montants reclassés provenant d'acomptes sur baux à vie dès l'occupation de locaux	563	1 247
Tranche pour l'exercice considéré		
Remboursements	(1 162)	(1 494)
Montants constatés à titre de produits	(55)	(124)
Solde à la clôture de l'exercice	12 237 \$	12 891 \$

Conformément à quelques contrats de bail à vie conclus jusqu'à maintenant, la GCC s'engage auprès de tout résident à tenter de louer l'unité de logement à la fin du bail à vie et à rembourser le résident avec le produit de la location. Cependant, la GCC garantit au résident au moins 90 % du montant initial du produit de la location à vie. Même s'il est possible que le remboursement du produit de la location à vie soit exigible à tout moment, la direction est d'avis qu'il est improbable que d'importants montants le soient au cours du prochain exercice.

11. Soldes des fonds

- Le fonds d'exploitation inclut l'écart de conversion cumulé découlant de la conversion des états financiers d'un établissement étranger autonome de 3 545 \$ (1 636 \$ en 2014).
- Le solde du fonds de dotation est affecté comme suit :

2015	Affectations d'origine externe	Affectations d'origine interne	Total
Ministères	9 386 \$	1 528 \$	10 914 \$
QGD	9 739	3 693	13 432
QGT	19 100	22 609	41 709
	38 225 \$	27 830 \$	66 055 \$

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(En milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2015

11. Soldes des fonds (suite)

b) Le solde du fonds de dotation est affecté comme suit (suite) :

2014	Affectations d'origine externe	Affectations d'origine interne	Total
Ministères	9 330 \$	1 528 \$	10 858 \$
QGD	8 184	3 693	11 877
QGT	19 050	24 691	43 741
	36 564 \$	29 912 \$	66 476 \$

c) Le solde des autres fonds affectés est affecté comme suit :

2015	Affectations d'origine externe	Affectations d'origine interne	Total
Ministères	2 262 \$	99 419 \$	101 681 \$
QGD	82 083	63 441	145 524
QGT	56 871	404 787	461 658
	141 216 \$	567 647 \$	708 863 \$

2014	Affectations d'origine externe	Affectations d'origine interne	Total
Ministères	4 583 \$	92 148 \$	96 731 \$
QGD	72 659	53 881	126 540
QGT	53 817	326 287	380 104
	131 059 \$	472 316 \$	603 375 \$

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(En milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2015

12. Revenus de placement

	2015	2014
Intérêts	12 992 \$	11 510 \$
Dividendes	11 867	11 294
Gains nets réalisés à la vente de titres	38 243	32 618
Variation des gains nets non réalisés sur les titres	45 408	63 006
	108 510 \$	118 428 \$

13. Charges par catégorie

Les charges se partagent entre les catégories suivantes :

	2015	2014
Salaires et avantages sociaux	409 839 \$	397 127 \$
Autres charges générales et d'exploitation des programmes	135 588	132 151
Frais d'occupation	94 680	91 314
Amortissement	29 458	28 047
	669 565 \$	648 639 \$

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(En milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2015

14. Virements interfonds, montant net

2015	Fonds d'exploitation	Fonds de dotation	Autres fonds affectés	Fonds des immobilisations
Financement des activités à partir des réserves	91 542 \$	– \$	(91 542) \$	– \$
Financement des opérations portant sur les immobilisations à partir des activités et des réserves	(11 299)	–	(24 643)	35 942
Virements de dotations grevées d'affectations d'origine interne aux activités	2 100	(2 100)	–	–
Virement de fonds aux réserves grevées d'affectations d'origine interne	(1 366)	–	1 366	–
Virement du produit de la vente d'immobilisations	947	–	24 750	(25 697)
Virements affectés aux travaux futurs de réparation et de maintenance	(4 028)	–	4 028	–
Gain net sur placements viré aux réserves en vue d'activités futures	(101 043)	–	101 043	–
Virement de legs non affectés aux réserves en vue d'activités futures	(16 944)	–	16 944	–
Autres virements	(245)	36	199	10
	(40 336) \$	(2 064) \$	32 145 \$	10 255 \$
2014	Fonds d'exploitation	Fonds de dotation	Autres fonds affectés	Fonds des immobilisations
Financement des activités à partir des réserves	103 402 \$	– \$	(103 402) \$	– \$
Financement des opérations portant sur les immobilisations à partir des activités et des réserves	(8 034)	(2 468)	(22 451)	32 953
Virements de dotations grevées d'affectations d'origine interne aux activités	1 536	(1 536)	–	–
Virement de fonds aux réserves grevées d'affectations d'origine interne	(6 464)	(500)	6 964	–
Virement du produit de la vente d'immobilisations	30	–	16 297	(16 327)
Virements affectés aux travaux futurs de réparation et de maintenance	(4 212)	–	4 212	–
Gain net sur placements viré aux réserves en vue d'activités futures	(111 266)	–	111 266	–
Virement de legs non affectés aux réserves en vue d'activités futures	(19 159)	–	19 159	–
Autres virements	436	8	(444)	–
	(43 731) \$	(4 496) \$	31 601 \$	16 626 \$

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(En milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2015

15. État consolidé des flux de trésorerie

a) Éléments sans effet sur la trésorerie

	2015	2014
Gain à la cession d'immobilisations	(10 500) \$	(12 644) \$
Amortissement	29 458	28 047
Augmentation des prestations de préretraite	145	31
Charge au titre des autres avantages complémentaires de retraite	6 337	5 621
Charge au titre des régimes de retraite à prestations définies et à prestations de retraite supplémentaires	5 953	6 415
Gains nets réalisés à la vente de titres	(38 243)	(32 618)
Variation des gains nets non réalisés sur les titres	(45 408)	(63 006)
	(52 258) \$	(68 154) \$

b) Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation

	2015	2014
Débiteurs et autres actifs à court terme	422 \$	4 606 \$
Créditeurs et charges à payer	(3 065)	7 578
Produits reportés	1 003	(301)
	(1 640) \$	11 883 \$

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(En milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2015

16. Obligations locatives

L'Armée est liée par des contrats de location de locaux occupés dans le cadre de ses activités. Ces contrats arrivent à échéance au plus tard en 2057. Les paiements exigibles en vertu des contrats de location s'établissent comme suit :

2016	17 969 \$
2017	13 765
2018	11 107
2019	8 538
2020	6 014
Par la suite	7 700
	<hr/>
	65 093 \$

17. Éventualités et engagements

a) Lettres de crédit et lettres de confort

Dans le cours normal de ses activités, l'Armée conclut des ententes dont certaines modalités correspondent à la définition de garantie selon le *Manuel de CPA Canada*. Le Conseil de direction a directement garanti le remboursement de différentes dettes (notamment des découverts et des lignes de crédit) associées à certains ministères. Aucune perte importante n'est prévue aux termes de ces ententes ou garanties.

Au 31 mars 2015, l'Armée avait émis des lettres de crédit pour un total de 195 \$ (176 \$ en 2014). Il s'agit surtout de lettres de crédit de soutien irrévocable en faveur de municipalités et d'autres entités qui exigeaient des garanties de bonne exécution de projets entrepris par l'Armée.

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(En milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2015

17. Éventualités et engagements (suite)

b) Fonds fournis par les pouvoirs publics pour les projets d'immobilisations

Dans le cadre de divers programmes du gouvernement fédéral et de gouvernements provinciaux, l'Armée reçoit du financement pour certains projets d'immobilisations. Ce type de financement est considéré comme une subvention aussi longtemps que l'Armée respecte les modalités des ententes conclues. En cas de manquement, le financement doit être remboursé au gouvernement. À la clôture de l'exercice, l'Armée avait reçu un financement de 15 892 \$ (17 078 \$ en 2014). La direction est d'avis qu'elle se conforme actuellement aux ententes conclues et, par conséquent, aucun montant lié à ce type de financement n'est comptabilisé en tant que passif dans les présents états financiers consolidés.

c) Apport gouvernemental en capital pour un programme

Au cours de l'exercice 2010, l'Armée a acquis du gouvernement de l'Ontario le titre de propriété d'un immeuble situé à Milton, en Ontario, dans le cadre d'une entente de mise en œuvre d'un programme à l'intention de jeunes contrevenants. En vertu de cette entente, la province conserve le droit de reprendre l'immeuble, évalué à 4 440 \$ au moment de l'acquisition, à certaines conditions, notamment si l'Armée cesse d'appliquer le programme. L'Armée entend appliquer le programme pendant un avenir prévisible et respecter toutes les modalités déterminées par le gouvernement provincial au sujet de ses activités; ainsi, dans les présents états financiers consolidés, le transfert de l'immeuble a entraîné une augmentation des immobilisations et la comptabilisation d'un apport en capital dans les produits.

d) Poursuites

L'Armée fait l'objet de poursuites engagées dans le cours normal de ses activités. Bien qu'il soit impossible de prédire l'issue de ces poursuites, la direction estime que ces questions seront résolues sans effet négatif significatif sur les activités de l'Armée.

CONSEIL DE DIRECTION DE L'ARMÉE DU SALUT AU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(En milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2015

17. Éventualités et engagements (suite)

e) Indemnisation des administrateurs et des officiers

L'Armée a indemnisé, indemnise et continuera d'indemniser ses dirigeants, officiers, administrateurs, employés et bénévoles, passés, présents et futurs, à l'égard de frais (y compris les frais juridiques), de décisions judiciaires et de tout montant réellement ou raisonnablement engagé par ces derniers relativement à une action, une poursuite ou un procès intenté contre les administrateurs dans le cadre de leurs fonctions, s'ils ont agi avec intégrité et de bonne foi dans l'intérêt véritable de l'Armée. La nature même de cette indemnisation ne permet pas à l'Armée d'estimer raisonnablement le risque maximal. L'Armée a souscrit une assurance responsabilité civile couvrant ses administrateurs et ses dirigeants relativement à cette indemnisation.

18. Informations comparatives

Certaines informations comparatives ont été reclassées afin de les rendre conformes à la présentation des états financiers consolidés adoptée pour l'exercice à l'étude.

L'Armée du Salut au Canada et aux Bermudes

Quartier général territorial :

2 Overlea Boulevard, Toronto, ON M4H 1P4

Quartiers généraux divisionnaires :

Alberta et Territoires du Nord
(Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut)
9618 101A Avenue NW, Edmonton, AB T5H 0C7

Bermudes
76 Roberts Avenue, Devonshire HM 15, Bermuda

Centre-est de l'Ontario
1645 Warden Avenue, Scarborough, ON M1R 5B3

Colombie-Britannique
103 – 3833 Henning Drive, Burnaby, BC V5C 6N5

Grands Lacs de l'Ontario
371 King Street, London, ON N6B 1S4

Maritimes
(Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard)
330 Herring Cove Road, Halifax, NS B3R 1V4

Prairies
(Manitoba, Saskatchewan et nord-ouest de l'Ontario)
204 – 290 Vaughan Street, Winnipeg, MB R3B 2N8

Terre-Neuve-et-Labrador
21 Adams Avenue, St. John's, NL A1C 4Z1

Québec
1700 – 625 Avenue du Président-Kennedy
Montréal, QC H3A 1K2

Rapports et données : Service territorial des finances
Conception : Service des relations publiques et du développement, septembre 2015
Photographie : Scott Strebbe (Grizzard) et Timothy Cheng (Armée du Salut)

© Territoire du Canada et des Bermudes de l'Armée du Salut



**L'Armée du Salut redonne espoir et dignité
aux personnes vulnérables dans plus
de 400 collectivités canadiennes
et plus de 125 pays.**



Un don
d'espoir
pour la vie

Armée du Salut
Quartier général territorial du Canada et des Bermudes
2 Overlea Boulevard, Toronto, Ontario M4H 1P4
416-425-2111 | www.SalvationArmy.ca

Quartier general divisionnaire du Québec :
514-288-2848 | www.ArmeeduSalut.ca

Imagine
Canada  Code d'éthique